

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 JUIN 2024

Absente : BOURDOIS Marie-Laure et BARON Joseph

Secrétaire de séance : CESBRON Virginie

1 – POINT SUR LES TRAVAUX

SECURITE DANS LE BOURG

Une réunion publique a eu lieu lundi 17 juin 2024 à la Mairie avec les riverains.

Les différents points abordés :

- Stationnement
Rue de Ploumagoar uniquement d'un seul côté (côté gauche en provenance de Ploumagoar et en direction du Bourg)
- Installations de 3 feux :
 - o 1 feu (micro-régulé) au carrefour St Pever-Rue de Coat Nay
 - o 1 feu (récompense) près de la Bibliothèque en direction de St Péver
 - o 1 feu (récompense) près du restaurant « Le Moulin » en direction de Guingamp.
- Aménagement d'une bande « zone piétons »
le long de la route en direction de Plouagat (du haut de l'église jusqu'à l'entrée du lotissement de Parc an Traou)
- Aménagement carrefour :
Le carrefour près de l'église en provenance de Plouagat.
- 2 panneaux « cédé le passage » :
Carrefour en provenance de Plouagat et en provenance de Coat an Doc'h
- Passages piétons
Reprise normalisée à la peinture et bande podotactile de tous les passages existants aujourd'hui.
Les passages piétons à défaire sont à la charge de la commune.

Les entreprises vont être consultées début juillet pour un démarrage des travaux en septembre.

Les déviations seront à mettre en place.

PARKING DE L'EGLISE

Un panneau « STOP » va être installé à la sortie du parking de l'église.

KERPRIN

Un devis a été reçu pour la réfection de la toiture arrière (cuisine et rangements), la charpente est à reprendre également.

D'autres devis vont être sollicités.

EPAREUSE

L'épareuse va passer sur l'ensemble de la commune semaine 26.

2 – POINT SUR L'ÉCOLE

SALLE ALGECO

Cette salle actuellement inoccupée pourrait être mise à disposition du personnel et des enseignantes sauf en cas de travaux sur d'autres espaces.

REPARTITION DES CLASSES

La répartition de chaque classe reste à définir pour la rentrée de septembre 2024.

Les enseignantes y travaillent, la déclinaison du travail des personnels est liée.

KERMESSE

La kermesse de l'école, organisée par l'amicale laïque, a lieu à kerprin dimanche 23 juin 2024.

3 – TRAVAUX ÉCOLE

Concernant les travaux de l'école et afin de pouvoir solliciter les subventions pour maîtrise de l'énergie, il convient de revoir la superficie totale sachant que les pièces non chauffées en permanence, peuvent être déduites (salle de motricité, salle de sieste, sanitaires).

La pose de panneaux photovoltaïques est possible sur certaines surfaces.

La commission scolaire est chargée de travailler sur l'organisation spatiale de l'école.

L'ADAC doit nous présenter son projet le 5 juillet prochain.

4 – TARIFS CANTINE : ANSAMBLE

L'entreprise Ansamble nous a fait parvenir l'avenant n° 3 en date du 1^{er} septembre 2024 à la convention de livraison de repas qui nous lie depuis le 1^{er} septembre 2021.

Cette convention prévoit une révision de prix de 3 % sur les coûts alimentaires et une révision de prix de 3 % sur les coûts fixes, ils s'établiront ainsi :

	Ancien prix € HT	Prix € HT au 01/09/2024	Prix € TTC
Déjeuner maternelle	2.58	2.66	2.80
Déjeuner primaire	2.76	2.84	3.00
Déjeuner adulte	2.76	2.84	3.00
Coûts fixes mensuels	1865.59	1921.56	2027.24

5 – POSE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUE

MAIRIE/BIBLIOTHEQUE

Suite au projet de pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur la toiture de la mairie, le maire informe que cette installation pourra être utilisée pour les besoins des salles attenantes : Bibliothèque et salles d'expositions.

D'autres devis vont être sollicités.

6 – ACQUISITION PROPRIETE PROTHAIS

Suite au projet d'acquisition de la propriété PROTHAIS, seulement une partie du terrain va être acquise.

Une réunion est prévue en mairie entre élus, propriétaire et l'EPF afin de déterminer ensemble le découpage à prévoir.

7 – PLUiH

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée les différents plans de plusieurs hameaux de la commune concernés par la révision du PLUiH :

- Bourg
- Resmarec
- Kerouarin
- Pont Léan
- Kersteun
- Kerny
- Senven

L'assemblée est informée de l'évolution des surfaces constructibles. Le PLUiH va être acté en fin d'année. Les différents propriétaires ont été informés.

8 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RESTAURATION

EGLISE DE BRINGOLO

Suite à l'incendie de l'Eglise de Bringolo survenue le 8 avril dernier, l'Association pour la restauration de l'Eglise Notre-Dame de Bringolo sollicite toutes les communes du Leff Armor Communauté pour une aide financière.

Le conseil municipal de Lanrodec décide de leur octroyer la somme de 700 € soit 50 centimes par habitant (population DGF de 1398 habitants au 1^{er} janvier 2024).

9 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

RAID AMAZONES – LAU'CO RAIDEUSES

Une habitante de Lanrodec, Coraline Thomas a pris l'initiative de participer au Raid Amazones, raid aventure multisport qui se déroulera du 21 novembre au 1^{er} décembre 2024 au Cambodge en équipe. Son but en participant à ce raid, outre le défi sportif, est aussi de soutenir une association et son équipe a choisi de soutenir La Ligue Contre le Cancer des Côtes d'Armor. Elle sollicite la Commune pour une subvention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser la somme de 120 € aux Lau'Co Raideuses.

10 – DEMANDE DE SUBVENTION FFF

Dans le cadre des travaux de sécurisation du terrain de football côté Sud, l'ancienne haie de cyprès va être remplacée par une clôture en panneaux rigides avec un portillon grillagé.

Un devis a été validé à l'entreprise THOMAS Paysagiste pour un montant de 12 520 € HT.

Afin de compléter les travaux de réhabilitation, il est apparu nécessaire d'installer un filet pare-ballons de 30 mètres de long et 5 mètres de haut.

Un devis a été validé à l'entreprise THOMAS Paysagiste pour un montant de 4 950 € HT.

Monsieur le Maire précise qu'une subvention peut être sollicitée à hauteur de 40 % auprès de la Fédération française de football, à travers son fonds d'aide pour le football amateur (FAFA).

11 – ANNULATION DELIBERATION FRAIS CLASSE BILINGUE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la Préfecture a demandé l'annulation de la délibération « frais de participation pour classe bilingue de Châtaudren-Plouagat » prise en date du 15 mai 2024 dernier, celle-ci n'est pas conforme.

12 – QUESTIONS DIVERSES

ELECTION DU MAIRE

Monsieur le Marie doit prendre contact avec la préfecture concernant la suite à donner sa demande de démission.

PARDON DE LANRODEC

Monsieur Alain OLLIVER-HENRY informe l'assemblée sur le déroulement du prochain pardon de Lanrodec qui aura lieu les 27 et 28 juillet 2024.